

Rapport de la sélection internationale Lettres 2022

Jury « Droit »

En 2021-2022, le jury « Droit » de la sélection internationale a reçu plusieurs dossiers en provenance de différents États. De manière différente de l'année précédente, aucun de ces dossiers ne lui a paru vraiment convaincant. Ou bien les résultats du-de la candidat-e étaient insuffisants, ou le projet de recherche manquait d'originalité ou restait trop superficiel, ou le profil n'était pas orienté vers la recherche, ou plusieurs de ces traits caractérisaient le dossier.

Lors de la délibération commune à tous les départements « Lettres » de l'École, le jury « Droit » a défendu l'audition du candidat qui lui paraissait le plus solide, qui était une candidate, mais le jury commun n'a pas retenu cette proposition.

Le jury « Droit » rappelle que le profil des candidats doit être tourné vers la recherche et qu'un soin particulier doit être apporté à la présentation du projet de recherche.